

rois rendent la justice : *per me legum conditores, justa decernunt* ; et s'il permet souvent que les rois soient éprouvés, c'est cependant par lui que s'exerce tout pouvoir : *omnis potestas data est mihi in cælo et in terris.*

“ Je vous recommande en son nom le bonheur des peuples catholiques qui vous sont confiés. Les droits des peuples sont grands, il faut les satisfaire, mais plus grands et sacrés sont les droits de l'Eglise, Epouse immaculée de Jésus-Christ, lequel nous a rachetés, au prix de son sang, de ce sang qui va dans un instant empourprer vos lèvres.

“ Vous respecterez donc ces droits de vos peuples et les droits de l'Eglise, ce qui veut dire que vous travaillerez au bonheur temporel et au bonheur spirituel de ces peuples.

“ Et puisse J. C. que vous allez recevoir de la main de son Vicaire, vous accorder ses grâces dans l'abondance de sa miséricorde : *Miserere Vestri omnipotens Deus et dimissis peccatis vestris perducatur vos ad vitam æternam.*”

Ces paroles du Saint-Père sont belles et dignes. On voit qu'il parle avec conviction et qu'il possède réellement une autorité bien au-dessus de celle des empereurs et des rois.

Mais, le Pape ne se contente pas de conseiller le bien, il est aussi de son devoir de flétrir le mal, de dénoncer et de blâmer l'injustice. Autant sa parole est douce et, pour ainsi dire, caressante, quand il parle à ses enfants fidèles et soumis, autant sa voix est ferme et terrible quand il démasque l'hypocrisie des grands de la terre et leur reproche leur tyrannie et leur cruauté. Écoutez ces paroles du Souverain-Pontife improvisées dans le dernier consistoire, tenu à Rome, le 21 d'avril dernier, et jugez par vous-mêmes de cette énergique protestation du Pape contre le martyre infligé à la malheureuse Pologne par le czar de toutes les Russies :

“ Partout des joies et des douleurs pour l'Eglise,” s'est écrié le Saint-Père, avec force. “ Mais il est impossible de garder le silence devant l'atrocité, persécution qui a lieu dans le grand empire du Nord.

“ Après avoir poussé ses sujets à la révolte, le souverain de ce pays, sous prétexte de réprimer l'insurrection, extirpe le catholicisme, déporte les populations dans des contrées glaciales où elles sont dépourvues de toute consolation religieuse, exile les Evêques et — fait inouï! — les prive de la juridiction que je leur ai conférée.

“ Et que personne n'ose dire que je fomente la révolution par des protestations nécessaires. Je sais distinguer la révolution moderne et la liberté raisonnable. Mais, quand joi proteste contre ce potentat, c'est pour soulager ma conscience, et ne pas entendre un jour le Souve-

rain-Juge me dire “ Pourquoi as-tu gardé le silence? ”

Ce discours a produit une vive sensation. Le chargé d'affaires de la Russie, à Rome, s'est empressé de demander des explications. Le cardinal Antonelli lui a répondu que le Pape était parfaitement justifiable d'avoir agi comme il avait fait.

Les journaux français annoncent la mort de l'abbé Carrière, supérieur général de la Congrégation de St Sulpice, arrivée à Lyon, où il était allé visiter le séminaire confié à cette Congrégation.

Le grand compositeur Meyerbeer, est mort, à Paris, le 2 de Mai.

L'empereur Napoléon III a reçu, le 4, les ambassadeurs japonais et leur a fait entendre qu'il était de l'intérêt de leur maître d'établir des relations amicales avec les puissances européennes, qui étaient bien décidées à ne pas se laisser maltraiter.

On s'occupe principalement, en France, des insurrections qui viennent d'éclater en Afrique et surtout dans la colonie française. Les troubles en Algérie arrivent simultanément avec des troubles semblables à l'orient de la Syrie, dans le pays d'Assyr, au nord de l'Yémen et à Tunis.

Le 8 avril, le colonel Beauprêtre, ayant sous ses ordres 100 hommes d'infanterie, un escadron de spahis et des goums, a été subitement attaqué dans son camp, situé à 5 lieues à l'est de Geryville, par des bandes nombreuses de cavaliers et de fantassins, sous le commandement de Si-Séliman. Cet officier a succombé, ainsi que la plupart de ses compagnons. Si-Séliman, le chef de l'insurrection, a aussi été tué pendant l'action. Les autorités françaises, en apprenant ce fait, ont immédiatement donné les ordres nécessaires pour supprimer la révolte, et les dernières nouvelles règnent mandent que les insurgés ont été battus et mis en déroute.

Le gouverneur-général maréchal Pélissier, duc de Malakoff, a adressé une proclamation aux populations arabes et kabyles, les menaçant des plus grands châtements si elles ne rentraient pas immédiatement dans l'ordre. Une dépêche du maréchal exprime l'assurance que ces tentatives resteront localisées et qu'il sera facile d'en venir à bout. Il attribue le mouvement arabe en Algérie à une prédiction des marabouts, annonçant l'apparition du Messie musulman en 1864 et l'extermination en cette même année de tous les chrétiens.

La *Sentinelle Toulonnaise* évalue le nombre des Bédouins révoltés en Algérie à 12 ou 15,000 et dit qu'ils ont été recrutés surtout parmi les tribus nomades de la frontière marocaine. Elle ajoute qu'on paraît ne s'occuper que médiocrement, à Alger, de cette prise d'armes.